cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Gilles Sauvageau
https://www.cadre21.org/membres/350f196df3c011039f7477a7

Date d'obtention : 2025-02-16 13:57:06

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que c'est vraiment un problème présent et qu'il faut savoir comment bien intervenir. La trousse dont je ne connaissais point l'existence est un outil très bien fait et vraiment important. Il faut se faire former.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Bien toujours se rappeller de bien suivre la bonne démarche pour pouvoir bien intervenir. Il ne faut pas être impulsif dans ce genre de situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Si je suis la formation, de bien suivre les étapes de la trousse pour aider d'une bonne façon. Aussi vérifier dans mon école si quelqu'un est responsable de de dossier.